REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 21 septembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire et du département de la cohésion sociale

Concours d'architecture de la nouvelle patinoire: un 3e tour nécessaire

Le jury du concours d'architecture de la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc a décidé de procéder à un tour supplémentaire d'affinement avant de sélectionner le projet lauréat. Cette étape qui permettra de départager trois projets n'a pas d'impact sur le délai de réalisation de l'infrastructure, attendue pour 2028.

Le jury du concours d'architecture et d'espace public de la nouvelle patinoire s'est réuni la semaine dernière pour déterminer le projet correspondant le mieux aux critères retenus pour la future enceinte du Trèfle-Blanc. Parmi ces derniers figurent des standards élevés en termes d'aménagement du territoire, une attention fine aux besoins du Genève-Servette Hockey Club et plus généralement à la pratique sportive amateure, des espaces généreux dévolus à la mobilité douce et favorisant la qualité urbanistique ainsi qu'une importance centrale au développement durable.

Au terme de séances à huis clos, le jury a convenu à l'unanimité de la nécessité de demander des précisions et des développements à trois projets, qui présentent déjà de très hautes qualités architecturales. Ce tour d'affinement permettra d'aboutir à la sélection d'un projet répondant entièrement aux critères définis dans le cahier des charges du concours.

Si ce troisième tour prolonge la durée du concours d'architecture, lequel a été lancé en septembre 2022, le calendrier de réalisation de la nouvelle patinoire n'est en rien prétérité. Ce tour d'affinement durera quatre mois. Les précisions et développements aujourd'hui demandés aux porteurs des projets, qui pour le moment demeurent anonymes, interviennent dans tous les cas au stade du processus d'autorisation de construire. Dit simplement, le temps prévu pour ce troisième tour sera compensé dans une phase ultérieure du planning.

Pour le jury, présidé par l'architecte cantonal Francesco Della Casa, le projet de nouvelle patinoire exige une attention stricte aux standards mentionnés plus haut ainsi qu'aux impératifs d'une exploitation efficiente et rentable. Ce tour d'affinement est donc à la hauteur des enjeux et du besoin pour le canton de Genève de voir se construire une infrastructure d'excellence.

Pour toute information complémentaire (aux médias): M. Francesco Della Casa, architecte cantonal, DT, T. 022 327 94 20.